

Polémique sur le futur quartier des Docks

L'inquiétude grandit parmi les opposants au futur quartier des Docks de Saint-Ouen. En cause, la pollution supposée des sols et la proximité d'une usine d'incinération.

SAINT-OUEN

LE NOUVEAU quartier des Docks de Saint-Ouen en 2025 : ses 4 000 logements en bord de Seine, ses tours de 16 étages, ses 10 000 nouveaux habitants, ses 35 000 m² de commerces, sa cité scolaire et sportive... Le tout à l'ombre de l'incinérateur du Sycotom*. Fruit d'un partenariat avec la Ville de Paris, le projet gigantesque a été dévoilé en juin dernier puis précisé la semaine dernière par le vote du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) au conseil municipal. Mais le réaménagement de cette friche industrielle de 100 ha à proximité d'une usine d'incinération ne cesse de soulever les interrogations.

« Toutes les nuisances sont encadrées »

Des inquiétudes relayées hier soir à l'occasion d'une réunion publique sur le thème « Incinérateurs, les risques sanitaires pour les populations », organisée à l'initiative du groupe d'opposition municipale de William Delannoy (UMP) en présence du professeur Dominique Belpomme (*lire ci-dessous*). « Nous ne pouvons concevoir, comme la majorité municipale, l'élaboration d'un nouveau quartier d'habitations, de commerces et d'activités, sans connaître et mesurer les risques sur la santé publique de nos concitoyens », expose William Delannoy. « Pourquoi la mairie ne publie-t-elle pas les résultats des enquêtes de pollution des sols ? » déplore Valérie Bernard, présidente de l'Association citoyenne pour la qualité de vie à Saint-Ouen (Acqso).

« Ces questionnements sont légitimes », reconnaît Morgane Garnier, adjointe (PS) à l'environnement à Saint-Ouen qui assure que la mairie « se préoccupe de la situation ». « Toutes les nuisances provoquées par le Sycotom sont strictement encadrées, souligne-t-elle. L'usine respecte les arrêtés préfectoraux, les normes européennes, et le Centre national d'infor-

mation indépendante sur les déchets (Cniid), qui n'est d'ordinaire pas favorable à l'incinération, a reconnu en 2007 son caractère exemplaire. »

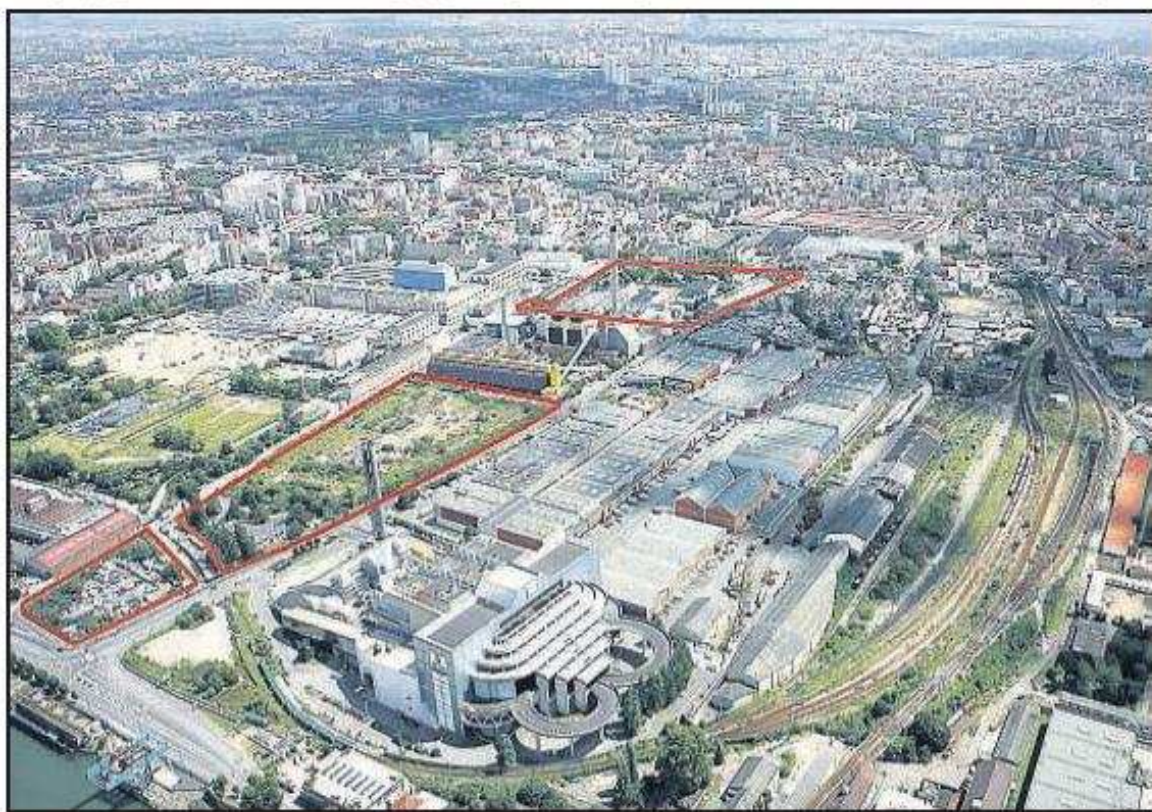
A la Sodédat 93, l'organisme responsable de l'aménagement des Docks, on se fait également rassurant. « Le projet peut encore évoluer mais il

n'y aura pas d'aménagement incompatible avec l'état des sols », assure le responsable de projet, Monique Prim. Selon elle, les études sur la pollution des terrains sont en cours. Alstom, Areva ou Total, qui ont chacun exploité des parcelles, mènent leurs propres enquêtes. « Les premiers ré-

sultats seront connus en mars et les mesures de dépollution suivront », poursuit-elle. D'ici là, certains habitants réfléchissent à une pétition et s'approprient à écrire au ministère de l'Ecologie.

BÉRANGÈRE LEPETIT

* Sycotom : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères.



4 000 logements doivent être construits sur cette friche industrielle (en rouge, les terrains cédés par Paris). Mais l'état des sols et surtout la proximité immédiate de l'incinérateur (au premier plan) soulèvent l'inquiétude. (DR.)

« Ce projet est une hérésie »

DOMINIQUE BELPOMME, oncologue à l'hôpital Necker-Enfants malades

« **C**ONSTRUIRE des logements à proximité d'un incinérateur est une aberration, une hérésie sur le plan de la santé publique. Des milliers de médecins s'opposent aujourd'hui à l'incinération et l'Institut national de veille sanitaire a publié deux rapports qui démontrent l'augmentation du risque de cancers, de leucémies autour de ces installations. Les usines d'incinération sont d'énormes brûlots, l'équivalent de millions de cigarettes, qui rejettent des substances chimiques hautement to-

xiques et dont les cendres contaminent les eaux et les sols. La mairie de Saint-Ouen prend ses responsabilités. Si elle va jusqu'au bout, elle devra faire face à un nombre croissant de plaintes des habitants dans le futur, liées à des cas répétés de cancers, malformations congénitales et troubles de la reproduction. Aucune étude ne pourrait légitimer aujourd'hui le projet. La seule solution serait de construire une couronne verte autour pour éloigner la population. »

PROPOS RECUEILLIS PAR B.L.